



Caractéristiques techniques

	Matière
Non-tissé de protection et de couverture	polypropylène
Film fonctionnel	copolymère de polyéthylène
Armature	non-tissé en polypropylène

Propriété	Réglementation	Valeur
Couleur		gris clair
Grammage	SN EN 1849-2	160 g/m ²
Épaisseur	SN EN 1849-2	0,60 mm
Coeff. de résistance diffusion vapeur μ	SN EN 1931	23 300
Valeur sd	SN EN 1931	14 m
Valeur sd hygrovariable	SN EN ISO 12572	0,25 - >25 m
Valeur Hydrosafe	DIN 68800-2	2 m
Réaction au feu	VKF / AEA1	RF 2
Indice d'incendie	VKF / AEA1	5.2
Exposition aux intempéries		2 mois
Exposition aux intempéries lors de la rénovation entre 2 couches d'isolation		14 jours ; 7 jours à ≤ 10 °C
Exposition à la lumière UV diffuse		en permanence (voir: application)
Étanchéité à l'eau	SN EN 1928	W1
Colonne d'eau	SN EN ISO 811	> 2 500 mm
Force de traction max. longit./transv.	SN EN 12311-2	490 N/5 cm / 300 N/5 cm
Allongement en traction longit./transv.	SN EN 12311-2	20 % / 20 %
Résistance à la déchirure longit./transv.	SN EN 12310-1	280 N / 280 N
Durabilité après vieillissement artificiel	SN EN 1296	réussi
Résistance à la température, permanente	EN 1109, EN 1296, EN 1297	entre -40 °C et +80 °C
Conductivité thermique	EN 1109, EN 1296, EN 1297	0,04 W/(m·K)
Marquage CE	SN EN 13984	existant

Application

Utilisation à l'intérieur des isolation des rampants et pour l'isolation extérieure sur des supports solides en combinaison avec tous les matériaux isolants fibreux ou à insufler.

La membrane peut être exposée en permanence à une lumière UV diffuse, par exemple en l'absence de parement intérieur.

Lors d'une rénovation par l'extérieur entre 2 couches d'isolation, notre service technique s'occupera volontiers de déterminer les rapports d'épaisseur d'isolants possibles pour vous.

La membrane peut être utilisée dans les parois ouvertes à la diffusion mais également fermées, après modélisation, comme par exemple les toitures plates, les toitures végétalisées ou inclinées.

Conditionnement

Art. n°	Long.	Larg.	Contenu	Poids	Unité d'emballage	Récipient	Code GTIN
1AR03017	50 m	1,5 m	75 m ²	12 kg	1	20	4026639230171

Avantages

- ✓ Protection optimale contre les dégâts au bâtiment et les moisissures, grâce à sa résistance à la diffusion hygrovariable
- ✓ Est compatible avec tous les isolants fibreux, également isolants insufflés
- ✓ Polyvalent : utilisable pour l'isolation entre structure bois (chevrons / montant d'ossature) et par l'extérieur et pour les rénovations par l'extérieur entre deux couches d'isolation
- ✓ Protège l'ouvrage contre les intempéries durant la phase des travaux, à partir d'une pente de 10°
- ✓ Chantier sûr en hiver grâce à la fonction Hydrosafe®
- ✓ Certifié comme ecoProduit avec le classement eco2 : bien approprié pour Minergie-ECO, correspond à la 2ème priorité des ecoCFC/ecoDevis
- ✓ Excellents résultats lors du test de nocivité, contrôle réalisé selon ISO 16000

Conditions générales

La membrane INTELLO X PLUS devrait être posée avec la face imprimée tournée vers la personne qui la met en oeuvre. La membrane est à mettre en oeuvre tendue et parallèlement à l'égout.

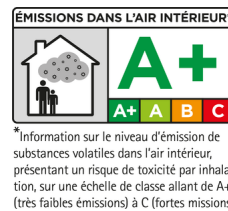
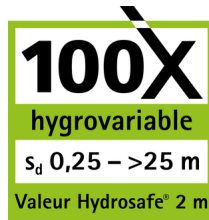
Les collages étanches à l'air sont seulement possibles moyennant une pose sans plis des freins-vapeur. Evacuer rapidement l'excès d'humidité de l'air ambiant (par exemple durant la phase de construction) par une ventilation systématique et constante. Les courants d'air occasionnels ne suffisent pas à évacuer rapidement du bâtiment les grandes quantités d'humidité dues aux travaux de construction ; installer éventuellement un déshumidificateur de chantier.

Pour éviter la formation de condensation, la mise en oeuvre de l'isolation thermique devrait se faire immédiatement après le collage étanche à l'air de la membrane INTELLO X PLUS. Cela s'applique tout particulièrement aux travaux en hiver.

Fixation

Le chevauchement des lés doit être de 10 cm minimum.

La membrane est àagrafer avec des agrafes de 10 mm de large et 8 mm de long minimum. La fixation doit se faire uniquement dans la zone de chevauchement pour être protégée. L'entraxe des agrafes doit être de 10 à 15 cm maximum (5 à 10 cm en cas d'isolation insufflée). Les fixations doivent être réalisées hors de la zone où l'eau converge (noues par exemple). Dans le cas où l'écran doit être exposé aux intempéries, il est recommandé de le fixer mécaniquement (à l'aide de contre-lattes par exemple). TESCON NAIDECK mono, collé sur les contre-lattes, permet de rendre étanches les traversées de vis et pointes et augmente la protection contre la pluie.



Absence de nocivité certifiée selon



Les faits exposés ici font référence à l'état actuel de la recherche et de l'expérience pratique. Nous nous réservons le droit de modifier les constructions recommandées et la mise en œuvre et de perfectionner les différents produits, avec les éventuels changements de qualité qui y seraient liés. Nous vous informons volontiers de l'état actuel des connaissances techniques au moment de la pose.

Pour de plus amples informations sur la mise en œuvre et les détails de construction, consultez les recommandations de conception et d'utilisation pro clima. Pour toute question, vous pouvez téléphoner au service technique pro clima au +41 22 518 18 98

pro clima CH GmbH
Teichgässlein 9
CH-4058 Basel
Tél: +41 (0) 22 518 18 98
eMail: info@proclima.ch